



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	31	17	1

**OBJET : 29-3 - MUSEE PEYNET
- REAPPROVISIONNEMENT DE LA
BOUTIQUE. ACHAT, ECHANGE ET MISE
EN VENTE DE PRODUITS - FIXATION
DES MODALITES /**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

2091/12

Certifié exécutoire compte tenu de
l'affichage en Mairie,
Le 19 III 2012
Et de la réception en Sous-Préfecture,
Le 20 JUL. 2012



Pour le Maire,
L'Attaché principal,

A. CLAVERIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du jeudi 12 juillet 2012

Le jeudi 12 juillet 2012 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 05/07/2012, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jean-Pierre GONZALEZ, M. Eric PAUGET, M. Georges ROUX, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Serge AMAR, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Yves DAHAN, Mme Marina LONVIS, Mme Khéra BADAoui, M. Jonathan GENSBURGER, M. Matthieu GILLI, M. Bernard MONIER, Mlle Pierrette RAVEL, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE

Procurations

Mme Anne-Marie DUMONT à M. Eric PAUGET
M. Francis PERUGINI à M. Bernard MONIER
Mme Monique CANOVA à Mme Jacqueline BOUFFIER
M. Jacques GENTE à M. Jean LEONETTI
Mme Anne-Marie BOUSQUET à M. Serge AMAR
M. André PADOVANI à M. Jean-Pierre GONZALEZ
Mme Edith LHEUREUX à M. Yves DAHAN
M. Alain BIGNONNEAU à M. Alain CHAUSSARD
Mme Yvette MEUNIER à Mme Jacqueline DOR
M. Henri CHIALVA à Mme Angèle MURATORI
M. Jacques BARBERIS à Mme Marguerite BLAZY
Mme Martine SAVALLI à Mme Marina LONVIS
Mme Carine CURTET à M. Patrick DULBECCO
Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Simone TORRES FORET DODELIN
Mme Agnès GAILLOT à M. Jonathan GENSBURGER
M. Gilles DUJARDIN à M. Gérard MOLINE
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

Absents : M. Jacques BAYLE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.
M. GILLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

29-3 - MUSEE PEYNET - REAPPROVISIONNEMENT DE LA BOUTIQUE. ACHAT, ECHANGE ET MISE EN VENTE DE PRODUITS - FIXATION DES MODALITES

Commission(s) : COMMISSION CULTURE TOURISME
COMMISSION FINANCES

La boutique du musée Peynet et du Dessin humoristique connaît une progression régulière qui nécessite un réapprovisionnement d'articles toujours très demandés, les stocks étant à ce jour limités à l'approche de la haute saison.

Fort de ce constat, il est proposé de réapprovisionner la boutique en articles selon les quantités et répartitions suivantes :

Produits	Quantité achetée	Prix d'achat unitaire TTC	Prix de vente unitaire	Quantité d'articles placés à la vente	Quantité d'articles placés à l'échange	Coût TTC	Recettes
Catalogue <i>Peynet collections</i>	100	17,03 €	35,00€	95	5	1703,00 €	3325,00 €
Catalogue <i>Peynet de tout coeur</i>	25	17,62 €	23,50€	25	0	440,57 €	587,50 €
Cartes postales Peynet	500	0,42 €	1,05€	500	0	209,30 €	525,00 €
Magnets métal Peynet	100	1,58 €	3,50€	100	0	157,87 €	350,00 €
Cartes postales Zodiaque	350	2,63 €	4,00€	350	0	920,92 €	1400,00 €

Coût total TTC : 3 431,66 €
Recette prévisionnelle : 6 187,50 €

OUI CET EXPOSE
APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité

- **APPROUVE** les modalités d'acquisition, d'édition et de revente des articles ci dessus ;
- **DIT** que les crédits sont prévus au BP 2012 chapitres 011 6065 et 011 6188 section de fonctionnement.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,

Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM N.29-3 -MUSEE PEYNET - REAPPROVISIONNEMENT DE LA BOUTIQUE. ACHAT, ECHANGE ET MISE EN VENTE DE PRODUITS - FIXATION DES MODALITES -

Date de transmission de l'acte : 20/07/2012

Date de réception de l'accusé de réception : 20/07/2012

Numéro de l'acte : DCM2091-12 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20120712-DCM2091-12-DE

Date de décision : 12/07/2012

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture